

Du constat à l'action : déployer les SfN dans les milieux urbains et périurbains

11 décembre 2025

L'adaptation au changement climatique se définit, selon le GIEC, comme une démarche d'ajustement au climat actuel ou attendu, ainsi qu'à ses conséquences.

À cette définition sont également rattachés des enjeux de résilience et de nécessaire transformation obligeant les collectivités publiques et les différents acteurs socio-économiques à se questionner sur les conséquences du changement climatique dans toutes les composantes du quotidien et des missions sous leurs compétences : des logements intégrant le confort d'été, des réseaux sécurisés pour les déplacements, une agriculture robuste face aux sécheresses...

Car le changement climatique est déjà palpable en Île-de-France, avec un territoire qui se réchauffe rapidement (+2 °C depuis le milieu des années 1950), connaissant des vagues de chaleur de plus en plus critiques pour la santé humaine et des phénomènes de précipitations intenses.

S'inscrire dans une démarche d'adaptation au changement climatique, c'est écrire un (des) récit(s) de la capacité à faire face, en acceptant parfois des incertitudes, en s'appuyant sur des données et les comprendre, en identifiant les personnes et structures clés, en s'inspirant des bonnes pratiques... Ce sont finalement des ressources qui, demain, figureront dans le futur observatoire régional de l'adaptation au changement climatique. Inscrit dans la planification régionale dans le cadre du PRACC et du futur SRCAE, cet observatoire a vocation à être le point d'entrée facilitant l'accès à des ressources et dispositifs existants pour accompagner les collectivités territoriales dans leur processus d'adaptation.

Pour accompagner sa mise en place progressive au cours de l'année 2025, L'Institut Paris Region, avec l'appui de différents partenaires franciliens de l'observatoire, propose un cycle de six webinaires dédiés à l'adaptation au changement climatique.

Coordonnées

En visio

Liens utiles

[Pour s'inscrire](#)